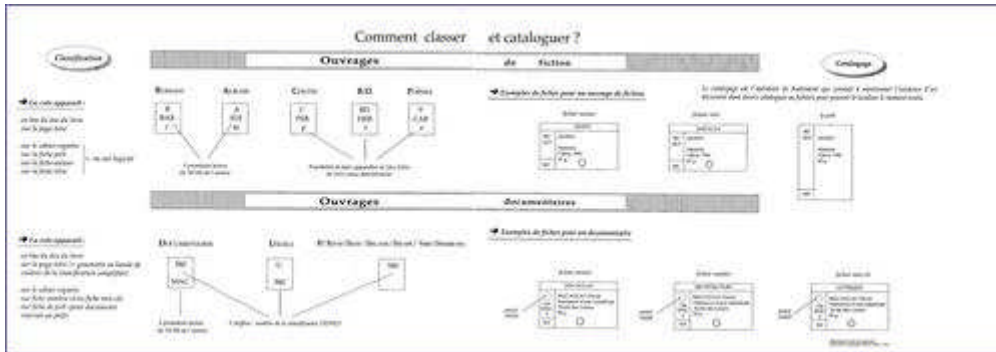


Comment classer et cataloguer?

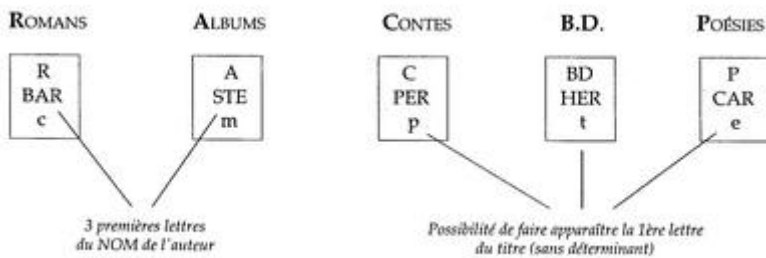
Le catalogage est l'opération de traitement qui consiste à mentionner l'existence d'un document dans divers registres ou fichiers pour pouvoir le localiser le moment venu.



Document imprimable: entier - partie gauche - partie droite

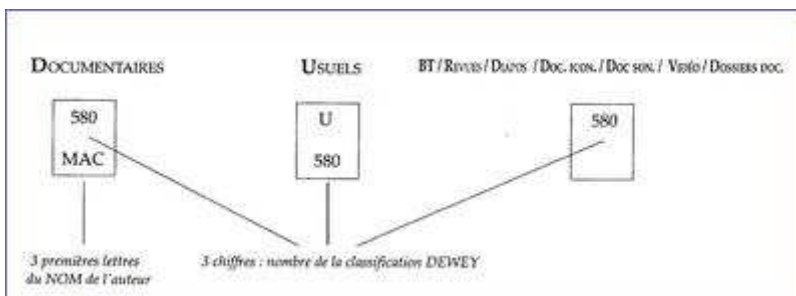
Ouvrages de fiction: [la cote](#) apparaît

- en bas du dos du livre
- sur la page titre
- sur le cahier registre
- sur la fiche de prêt
- sur la fiche auteur
- sur la fiche titre
- ou sur le logiciel



Ouvrages documentaires: [la cote](#) apparaît

- en bas du dos du livre
- sur la page titre (+ gommelette ou bande de couleur de la classification simplifiée)
- sur le cahier registre
- sur la fiche matière et/ou la fiche mot-clé
- sur la fiche de prêt (pour les documents réservés au prêt)



[Exemples de fiches](#)